

# Bulletin Municipal

N°36 - Janvier 2014





Noël à l'École Aryn-Dullin



# Le Mot du Maire

Bonjour à toutes et à tous.

Pour le dernier bulletin de cette mandature, je tiens à commencer par remercier Sandrine qui nous a aidés bénévolement à réaliser une production d'une telle qualité.

J'en profite aussi pour remercier toutes les autres personnes qui ont consacré bénévolement du temps pour leur commune, pour réaliser l'exposition estivale, les journées des artisans et peintres, créer un nouveau circuit de randonnée, donner un coup main ou apporter leur expérience.

Sans oublier les groupes et les personnes qui contribuent à l'animation de la commune.

Dans une commune, un certain nombre de personnes s'engagent pour en être les gestionnaires officiels et légaux; mais il y a aussi de la place pour toute personne qui veut participer à une action de son choix.

Une page de l'histoire du village va se tourner. Ceux qui passent régulièrement au chef-lieu peuvent constater l'évolution de ce lieu entreprise par l'équipe actuelle.

Les futurs élus, tout en prenant l'héritage qui sera laissé, pourront valider ou remanier les projets antérieurs encore non-réalisés et donner un visage contemporain à ce chef-Lieu et ses alentours.

Même si de plus en plus de choix, de décisions, seront pris en dehors de nos limites communales, il reste de la place pour des idées ou des initiatives diverses.

En remerciant enfin mes collègues et les employés toujours disponibles et efficaces.

A tous,  
nous souhaitons  
une bonne année 2014 !

Dullin  
Bulletin Municipal N° 36

## Sommaire

Le Mot du Maire .....	page 1
Elections.....	page 2
Ecole .....	page 3
Déchets .....	page 4
Energie .....	page 6
Urbanisme .....	page 7
Cartes d'identité.....	page 7
Travaux .....	page 8
Les gîtes .....	page 10
Etat-civil .....	page 12
Billet d'humeur .....	page 14
Infos Pratiques .....	page 16

## Modifications de la législation pour les élections municipales à partir de 2014

Pour une commune entre 100 et 499 habitants, le nombre de conseillers à élire reste à 11, élus au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours.

Les candidats doivent faire une déclaration de candidature, sur le formulaire dédié\* et déposé en préfecture avant le 6 mars 2014.



Les candidats peuvent toujours se présenter de manière isolée ou groupée. Sont admises les listes qui comportent un nombre de candidats inférieur ou supérieur au nombre de postes à pourvoir. La parité n'est pas imposée.

Le panachage est toujours autorisé. Toutefois, ne peuvent être élues que des personnes ayant fait acte de candidature. Les noms de personnes non candidates rajoutés sur un bulletin de vote ne seront pas comptabilisés, mais ils n'annuleront pas le bulletin.

Au 1<sup>er</sup> tour de scrutin sont élus les candidats qui réunissent plus de 50 % des suffrages exprimés et 25 % du nombre d'électeurs inscrits.

Au 2<sup>ème</sup> tour sont élus les candidats qui regroupent le plus grand nombre de voix. Seuls peuvent se présenter au 2<sup>ème</sup> tour les candidats non-élus du 1<sup>er</sup> tour, sauf si le nombre de candidats pour le 1<sup>er</sup> tour était inférieur au nombre de postes à pourvoir. La déclaration de candidature du 2<sup>ème</sup> tour reste obligatoire et doit se faire dans les deux jours qui suivent le dimanche du 1<sup>er</sup> tour.

Les conseillers municipaux élus procéderont à l'élection du maire et des adjoints au scrutin uninominal secret.

Les conseillers communautaires (siégeant à la communauté de communes du lac d'Aiguebelette) ne seront plus désignés par les conseillers municipaux. Seront membres d'office le maire et les adjoints dans l'ordre du «tableau» (1<sup>er</sup> adjoint, 2<sup>ème</sup> adjoint....)

A ce titre, le nombre de conseillers communautaires de la CCLA va passer de 32 représentants à 25 :

- 5 pour la commune de Novalaise
- 3 pour St-Alban-de-Montbel et Attignat-Oncin
- 2 pour Marcieux, Gerbaix, Nances, Aiguebelette, Lépin, Ayn, Dullin.

\* Pour tout renseignement complémentaire et candidature :

- Sites internet :

[www.interieur.gouv.fr/Elections/Etre-candidat](http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Etre-candidat)

ou

[www.savoie.gouv.fr](http://www.savoie.gouv.fr)

- Dépliant en mairie



## Ecole, nouveaux rythmes scolaires

L'importante réforme de l'école prévoit entre autre de réaménager les temps d'apprentissage scolaires hebdomadaires.

Les écoliers iront à l'école neuf demi-journées par semaine au lieu de huit actuellement. Le mercredi matin sera donc une matinée scolaire. Par contre les autres journées seront raccourcies à 5h30mn d'enseignement, sauf dérogation du Directeur de l'Académie au vu d'un Projet Educatif Du Territoire ( PEDT), présenté en partenariat avec les maires, les parents d'élèves, les enseignants.

Sur notre territoire de la Communauté de Communes, les élus ont acté la volonté que tous les enfants du territoire puissent avoir accès, gratuitement, aux mêmes activités périscolaires de qualité. Le centre social local (AEL) a été mandaté pour coordonner les interventions des personnes qui animeront ces temps périscolaires.

Il fallait ensuite trouver un accord sur la répartition des activités :

- en début d'après-midi ?
- en fin d'après-midi ?
- en alterné ?
- 4 fois  $\frac{3}{4}$  d'heure ?
- 3 fois 1 heure ?
- 2 fois 1 heure et  $\frac{1}{2}$  ?

Tout cela en respectant les principes d'organisation du temps scolaire fixés au niveau national : 24 h d'enseignement hebdomadaire pour tous les élèves ; une répartition hebdomadaire sur 9 demi-journées; une journée d'enseignement de 5h30 maximum, avec une demi-journée ne pouvant excéder 3h30 ; une pause méridienne d'1h 30 minimum ; la mise en place d'activités pédagogiques complémentaires, venant s'ajouter aux 24 h d'enseignement hebdomadaire, assurées par les enseignants.

Sachant que suivant le scénario retenu, le nombre d'intervenants à recruter peut aller du simple au triple et représenter jusqu' à 40 personnes sur la CCLA.

Malheureusement sur le territoire, entre les contraintes et ou les objectifs de chacun (élus, enseignants, parents d'élèves, AEL, ) un consensus n'a pas été trouvé et chacun a fait remonter ses orientations auprès du Directeur d'Académie qui tranchera.

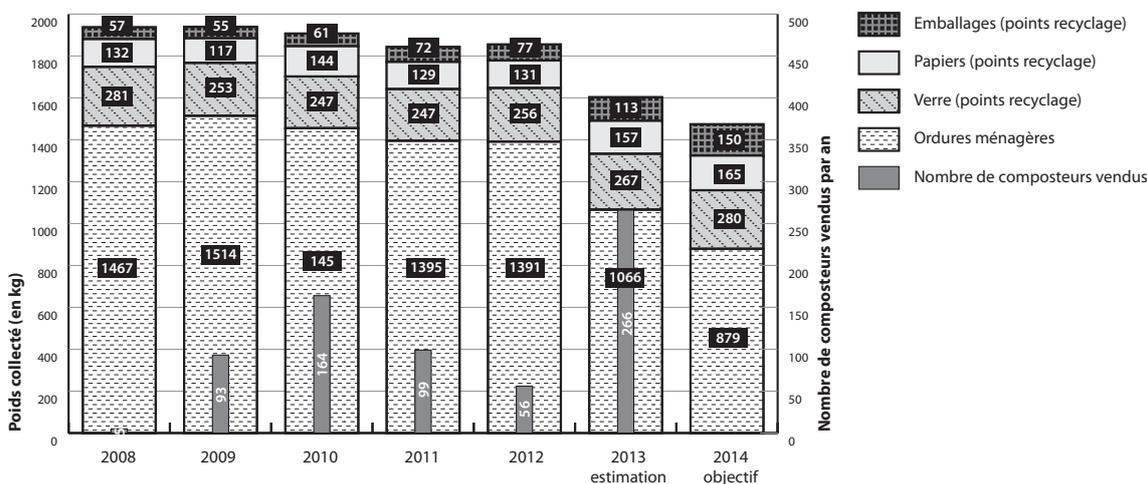
Il s'avère que la réponse de l'Inspectrice vient de tomber : l'organisation proposée de 2 fois 1h30 d'activités périscolaires par semaine n'est pas acceptée.



## Déchets, Bilan 2013 : MOINS d'ordures ménagères et PLUS de tri et de compostage

Au 1er juillet 2013 démarrait la période test pour la mise en place de la redevance incitative, avec les mises en service des nouveaux conteneurs de collecte des ordures ménagères et du camion équipé de la pesée embarquée.

Dès le printemps et particulier à compter du 1er juillet, nous avons constaté une baisse des ordures ménagères incinérées. En contrepartie, le tri et le compostage ont largement pris de l'ampleur. Le graphique ci-dessous illustre ces propos :



### Les tarifs de la redevance 2014 sont en ligne

Rendez-vous sur <http://www.ccla.fr/dechets/redevance-dechets/les-tarifs-2014>

Un simulateur pour les ménages est à disposition sur la page en lien ci-dessus.

Le conseil communautaire en date du 19 décembre a voté les tarifs 2014 pour la Redevance «Déchets».

Ces tarifs tiennent compte des informations que la CCLA a récolté pendant la période test (2ème semestre 2013), de la réduction des ordures ménagères collectées, mais également de l'augmentation de la TVA de 7 à 10 %.

Globalement, le montant de la Redevance « déchets » prélevé par la CCLA va baisser significativement. Toutefois, la redevance que vous allez régler en 2014 va tenir compte de votre production d'ordures ménagères. Certains verront leur redevance diminuer et tandis que d'autres verront leur facture augmenter.

### La facture « à blanc »

Nous vous adresserons prochainement la facture « à blanc » prenant en compte votre production d'ordures ménagères du 2ème semestre 2013.



## Quelle solution pour mes déchets de soins ?

Aiguilles  
Seringues  
Scalpels  
Compressees  
Stylos diabétiques  
Lames  
Cotons



Ne les jetez pas à la poubelle !

Médibus vient près de chez vous pour collecter vos déchets d'activités de soins en toute sécurité.

### PROCHAINS PASSAGES :

**NANCES Vendredi 4 avril 2014 de 14h à 16h**  
Parking Vernière (sortie Autoroute)

**NANCES Vendredi 4 juillet 2014 de 14h à 16h**  
Parking Vernière (sortie Autoroute)

**NANCES Vendredi 3 octobre 2014 de 14h à 16h**  
Parking Vernière (sortie Autoroute)

### Pour plus d'informations :



Maison du lac Cusina - 73470 NOVALAISE  
Tél 04 79 28 78 64 - E-mail : ccla@ccla.fr  
Site internet : www.ccla.fr



Tél. : 04 76 50 44 40

## Déchetterie : changement de prestataire



Sita Centre Est gère la déchetterie de Novalaise à compter du 2 janvier 2014.

En effet, suite à un appel d'offres lancé pour le renouvellement du marché d'exploitation de la déchetterie de Novalaise, c'est l'offre la mieux-disante faite par la société SITA Centre Est qui a été retenue.

## Actualité des aides à l'automne 2013



### J'éco-rénove j'économise

Dans le cadre du nouveau Plan de rénovation énergétique de l'habitat, denouveaux financements ont été établis pour engager des travaux de rénovation.

Vous pouvez prendre rendez-vous avec un conseiller rénovation info service de l'ASDER qui calculera pour vous le montant des financements auxquels vous avez droit et vous aidera à élaborer le projet de travaux dont vous avez besoin.

### Pourquoi engager une rénovation ?

Vous pouvez nettement réduire vos factures d'énergie en changeant la chaudière, posant des fenêtres à double vitrage, isolant les murs et la toiture de votre logement, etc. Cela améliorera aussi votre confort de vie et aura une incidence sur la valeur de votre patrimoine car depuis 2011, pour vendre votre logement, l'affichage de la performance énergétique étiquette énergie est obligatoire.

### Quelles aides possibles ?

Quelle que soit votre situation, il y a forcément une aide qui correspond à vos besoins d'écovénovation ! Selon votre situation personnelle, certaines des aides peuvent être cumulées. Certaines aides sont réservées aux foyers aux revenus modestes. D'autres dépendent des travaux ou bouquets de travaux (travaux issus d'au moins deux catégories différentes) réalisés.

#### ✓ Une nouvelle prime exceptionnelle de 1350 €

Selon votre situation, la prime de 1350 € pour les ménages aux revenus moyens

peut vous concerner. Il faut prévoir au minimum un bouquet de deux travaux, réalisés par des professionnels : isolation thermique, changement des fenêtres, installation de chaudières performantes...

#### ✓ Prêts et crédits d'impôt

L'éco-PTZ, accessible à tous les propriétaires, qu'ils occupent leur logement ou qu'ils le louent, permet de bénéficier d'un prêt à taux zéro d'un montant maximal de 30 000 € pour réaliser des travaux d'éco-rénovation sous certaines conditions : « bouquet de travaux », performance énergétique à atteindre, etc.

Le Crédit d'Impôt développement durable (CIDD), accessible à tous (propriétaires comme locataires), permet de déduire de vos impôts entre 10 et 40 % des dépenses d'équipement pour certains travaux de rénovation énergétique. Il est applicable jusqu'au 31 décembre 2015 aux maisons individuelles ou appartements achevés depuis plus de 2 ans et utilisés comme habitation principale.

### Auprès de qui vous adresser ?

Au vu de la diversité des situations, il faut s'adresser aux conseillers de l'ASDER, Espace Info Energie de Savoie pour connaître ses droits et les conditions pour bénéficier des aides (conditions de ressources, type de travaux, date de démarrage des travaux par rapport au dépôt de votre dossier, etc).

asder

ASDER

par téléphone 04 79 85 88 50

ou sur rendez-vous : à la Maison des énergies à Chambéry ou lors des permanences décentralisées (<http://www.asder.asso.fr/infos-pratiques>)

Plus d'infos :

- [www.asder.asso.fr](http://www.asder.asso.fr) (rubrique Info Energie/aides aux particuliers).
- [renovation-info-service.gouv.fr](http://renovation-info-service.gouv.fr)

Le dispositif «Rénovation Info Service» s'appuie sur un partenariat renforcé avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et



## SCOT

Le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) de l'Avant pays savoyard a été «arrêté» par le Conseil du Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard (SMAPS) le 30 septembre 2013.

Pendant 3 mois les différentes personnes publiques concernées ont étudié le projet et émis leurs avis.

Ce SCOT - accompagné de ces différents avis - sera soumis à une « Enquête publique » pendant un mois, sans doute du 10 février au 10 mars. Le document définitif devrait pouvoir être approuvé par le Conseil du SMAPS avant la fin du mois de Juin et devenir définitivement applicable 2 mois plus tard après un examen formel par l'Etat.

Si tout se passe comme prévu, ce sera la première fois que l'Avant pays savoyard disposera d'un document de planification qui s'imposera alors à tous et bien sûr aux Plans locaux d'urbanisme (PLU) des communes.

*Francis Ampe*

*Vice Président du SMAPS  
chargé du SCOT*

## OPAH

*Opération Programmée  
d'Amélioration de l'Habitat*

*Avant Pays Savoyard  
et Chautagne  
2013-2016*

3 objectifs :

- adaptation maintien à domicile,
- économie d'énergie,
- habitat dégradé.

Aides financières, conseils techniques et assistance administrative, pour tout renseignement : tél. **0800 40 00 73**

## Carte Nationale d'Identité

### Validité de la carte nationale d'identité portée à 15 ans pour les majeurs à compter du 1er janvier 2014

Publié le 20.12.2013 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À compter du 1er janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) délivrées aux personnes majeures passera de 10 à 15 ans. Attention, cette prolongation ne concernera pas les CNI délivrées aux mineurs qui resteront toujours valables 10 ans. Un décret vient en effet d'être publié en ce sens au Journal officiel du vendredi 20 décembre 2013.

Cet allongement de 5 ans concernera à la fois :

- les nouvelles CNI délivrées à partir du 1er janvier 2014,
- les CNI délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

Pour les CNI délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, cette prolongation de 5 ans n'impliquera aucune démarche particulière de la part des usagers, la date de validité inscrite sur le titre n'étant pas modifiée.



**À noter :** pour ceux qui souhaiteront voyager avec une CNI dont la date initiale de validité sera dépassée, il sera possible de télécharger prochainement sur le site du ministère des affaires étrangères et du ministère de l'intérieur un document leur permettant de justifier de cette mesure auprès des autorités étrangères concernées.

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## Les travaux en cours sur le point de se terminer

### Auberge de Mandrin

Les travaux de réhabilitation et mise aux normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite se sont déroulés sur plusieurs années et les délais de réalisation de ces travaux arrivant à expiration nous avons dû entreprendre la dernière tranche avec l'installation d'un monte personnes. Cet équipement permet de finaliser le contrat établi avec le Conseil Général et de percevoir l'intégralité de la subvention promise. La mise en œuvre de cet équipement a nécessité d'importants travaux de maçonnerie avec découpe de dalles et murs en béton armé après étude préalable et renforcement des structures.

Nous avons profité de la fermeture temporaire de l'Auberge pour réaliser des travaux de mise aux normes sanitaires de la cuisine qui en avait bien besoin. Réfection du plafond en matériaux et normes anti-feux, carrelage des murs, rénovation de deux armoires électriques, reprise et mise aux normes de l'installation gaz. Après les travaux de peinture les lieux ont été libérés le 20 décembre 2013 conformément au planning. Reste à faire, à la charge de la Commune : la mise en conformité de l'armoire électrique principale. L'électricien n'ayant pas fourni le devis en temps voulu.



### Maison Montigon

- Les travaux ont pris du retard suite à une livraison tardive des menuiseries extérieures et aux intempéries d'un printemps 2013 très pluvieux.
- Les aménagements intérieurs sont en cours de finition. Le carrelage des sols et les faïences sont

fait. Les plombiers terminent l'installation des éléments du chauffage solaire et sanitaire et poseront ensuite les appareils salle de bains et WC. Les escaliers des deux appartements sont en place. Une première couche d'impression sur les murs et plafonds a été réalisée. Le bardage du pignon va être posé.

- Les électriciens ont mis les boîtes et les fils en place. Le raccordement EDF est réalisé.

Après la touche finale mise par les peintres, les futurs locataires qui sont très impatients d'investir les lieux devraient pouvoir le faire au mois de mars.



### Place du Chef Lieu

L'aménagement des abords de la maison Montigon impactant également la place, nous avons dû modifier l'ordre des tranches de travaux initialement prévus. Nous avons décidé d'aménager tout de suite le parking et le déplacement du WC public afin de ne pas gêner les futurs locataires ultérieurement.

Le terrassement pour la création du parking est fait, l'ancien WC a été démoli, il sera reconstruit derrière la mairie et sera conçu pour un accès facile aux personnes à mobilité réduite ainsi que la nouvelle rampe d'accès à la Mairie comme la loi nous y oblige.

Le raccordement aux réseaux de la plateforme WC est en cours et la nouvelle rampe d'accès en construction. Le parking pourra alors être terminé avec un revêtement non bitumé.

Pour évacuer l'eau ruisselant sur le parking et canaliser les effluents provenant des drains mis en



place une tranchée va être creusée sur la place et derrière la grange Brotel. Nous en profiterons pour y insérer une alimentation électrique de la grange où est entreposé le matériel communal. Nous avons prévu initialement de déplacer le Monument aux Morts et la Stèle 19 Mars, finalement cela ne sera pas nécessaire dans l'immédiat. Le déplacement du mur en pierres et du WC a bien dégagé la place et offre une perspective qui est très agréable.



### Enfouissement des réseaux électrique et téléphone

Ces travaux prévus sur une partie du centre bourg et en direction du "Bois" devaient débiter la deuxième semaine de janvier mais ont été retardés EDF n'ayant pas validé à temps le projet soumis par l'entreprise adjudicataire des travaux. Nous espérons cependant que ces travaux pourront débiter rapidement.

### Gîtes loués à l'année

Plusieurs de ces gîtes ou logements loués à l'année ont été rénovés à mesure de leur libération par les locataires. Il en reste encore quelques uns à réaliser. Le logement au dessus de la Mairie vient de se libérer. Un rafraîchissement des peintures va être entrepris ainsi que la réfection du carrelage au sol et le remplacement de l'évier dans la cuisine.

*Je pense avoir fait le tour de tout ce qui concerne la Commission Travaux. Nous avons fait beaucoup de choses comme nos prédécesseurs. Il en reste dans les cartons avec notamment la "requalification du centre bourg" qui vise à relier dans une approche plus naturelle le village vacances depuis l'auberge jusqu'à la place du village en supprimant une partie des surfaces goudronnées. Ces travaux qui étaient prévus en plusieurs tranches, le prochain Conseil pourra s'il le désire ou non les mettre en œuvre, tout comme l'aménagement de la zone AU. Je remercie André Bois notre Maire et tous mes collègues du Conseil Municipal de m'avoir accordée leur confiance et leur aide à la Commission Travaux .durant ce mandat*

*Je voudrais remercier tout particulièrement Michel Chapuis avec qui j'ai eu le plaisir de collaborer dans une parfaite entente. J'ai pu apprécier toutes ses compétences et son amabilité, son esprit d'initiative et sa disponibilité. Nous avons une grande chance à Dullin d'avoir un homme comme ça. La retraite approche pour lui et il faudra trouver quelqu'un pour le remplacer dans sa fonction. Cela ne sera pas facile !!!*

*Alain Minola*

## Village des Gîtes



### Bilan saison été 2013

Un mois de juillet peu fréquenté, en revanche le mois d'août bien rempli. (Même la 2<sup>ème</sup> quinzaine, ce qui a compensé !)

### Bilan de l'année 2013

Toute l'année, sauf juillet et août, les gîtes sont occupés sous différentes locations :

- Les mois d'avril, mai, juin et septembre sont les plus prisés pour une location au week-end de 3 jours pour des mariages, fêtes familiales, séminaires, etc....  
L'ensemble salle des fêtes + gîtes (jusqu'à 120 couchages sur place) en font un produit unique en Savoie !
- La location à la semaine ou au weekend reste très abordable.

### RAPPEL DES TARIFS D'OCTOBRE 2013 à SEPTEMBRE 2014

Périodes	Gîte 4 couchages	Gîte 6 couchages
<b>Week-end</b> - 2 nuits charges comprises	<b>130 €</b>	<b>160 €</b>
<b>BASSE SAISON</b> Semaine du 26/10/2013 au 21/12/2013 Semaine du 04/01/2014 au 26/04/2014 Semaine du 28/09/2014 au 25/10/2014	<b>180 €</b>	<b>210 €</b>
<b>MOYENNE SAISON</b> Semaine du 22/12/2013 au 03/01/2014 Semaine du 27/04/2014 au 05/07/2014 Semaine du 31/08/2014 au 27/09/2014	<b>270 €</b>	<b>300 €</b>
<b>HAUTE SAISON</b> Semaine du 06/07/2014 au 30/08/2014	<b>390 €</b>	<b>420 €</b>

- La location temporaire de septembre à mars est à 450€ le mois hors charges.  
Cette location est très appréciée par - des entreprises pour leurs ouvriers
  - Des personnes seules ne voulant pas chauffer une grande maison tout l'hiver
  - Des familles en attente de réception d'une maison neuve
  - Des pêcheurs
  - etc.....
- Les gîtes PMR (pour Personnes à Mobilité Réduite) fonctionnent très bien aussi, la demande est de plus en plus importante ;

**En Conclusion : globalement, la commune est satisfaite de l'année écoulée puisque le montant de la recette des locations toutes confondues de 191000€ a dépassé les prévisions.**

## Ne restez pas seul !

Depuis 2013, l'Association FRANCE ALZHEIMER a ouvert une antenne relais dans l'Avant Pays Savoyard.

Des permanences sont ouvertes pour vous accueillir, vous informer, vous écouter les derniers Samedis de chaque mois alternativement sur les communes de Pont de Beauvoisin Savoie et Novalaise.



Les samedis :

**25.01.2014 - 29.03.2014 et 31.05.2014**  
de 9 h à 11 h 30

**Salle du Centre Social**  
**"Les salamandres"**

**73330 PONT-DE-BEAUVOISIN SAVOIE**

Les samedis :

**22.02.2014 - 26.04.2014 et 28.06.2014**  
de 9 h à 11 h 30

**Salle du Conseil**  
**Mairie**

**73470 NOVALAISE**

Pour tous renseignements  
vous pouvez nous contacter au :  
**04 79 60 31 48**  
06 87 50 04 69 ou au 06 87 61 31 25

Nous vous attendons.

## Agenda culturel de l'Avant Pays Savoyard

Depuis fin 2012, le Syndicat Mixte, accompagné de nombreux acteurs culturels de l'Avant Pays Savoyard, propose un agenda dédié aux événements culturels sur l'ensemble du territoire. Cet agenda vous est proposé tous les trimestres en téléchargement sur le site Internet de l'Avant Pays Savoyard et de nombreux partenaires comme les offices de tourisme.

Si vous souhaitez être informé, tout au long de l'année, sur les animations culturelles et patrimoniales proposées près de chez vous,

**Si vous cherchez une idée de sortie en famille, une expo, un spectacle ...  
Ayez le réflexe**

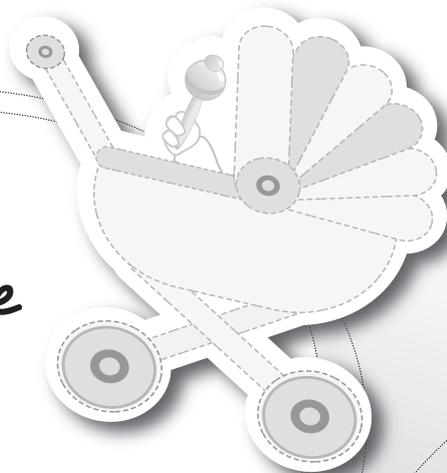
**[www.avant-pays-savoie.com](http://www.avant-pays-savoie.com)**

Vous pouvez également être informé de la parution de cet agenda en vous abonnant à la newsletter du Syndicat Mixte.

*A NOTER : cet outils de communication vous est ouvert : proposez-nous vos événements  
Contact : [beatrice.orcel@avant-pays-savoie.com](mailto:beatrice.orcel@avant-pays-savoie.com)*

## Naissance

Louise SAVOIE  
le 10 juin 2013



## Mariages

Hélène DEHAM et Arnaud DUMAS  
le 23/03/2013

Sandrine JACQUIN et Renaud PAULIK  
le 13/07/2013

Frédérique GARNIER et Patrice BRASSEUR  
le 8/8/2013

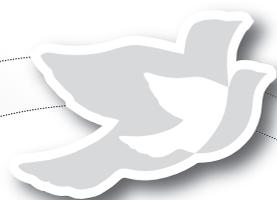
Marion DJAIT et Régis TOMAS  
le 31/8/2013

## Décès

Robert BELLEMIN Noirratz  
le 19/10/2013

Henri PERNET  
le 3/12/2013

Rose Jeanne GIRERD  
le 21/12/2013



## Ils nous on quittés en 2013

Il y a des personnes qui, par leur engagement, leur présence, leur amabilité ont marqué d'une empreinte particulière la mémoire de ceux qui ont vécu ou sont passés au village.

**Rose Jeanne,**

épicière sur la place. Combien de générations d'enfants, à la sortie de la messe ou de l'école couraient chez elle pour acheter les malabars, réglisses ou bonbons en tout genre.

Se retrouvant parfois seule résidente au chef-lieu, combien de livreurs, de promeneurs, de curieux, venaient frapper à sa porte. Lui demander un service, un renseignement sur le village, sur l'église, lui demander sa route ou son chemin.

Elle était à la fois le phare et la gardienne de ce lieu.



**Robert,**

chef d'entreprise, artisan reconnu, ancien conseiller municipal, pilier d'associations comme la chasse ou les anciens combattants. Il avait à cœur de maintenir vivant le lien entre ceux qui sont morts «pour la France» et les générations actuelles.

**Henri,**

qui a traversé une fin de vie particulièrement éprouvante. Après avoir vu sa maison et tous ses souvenirs détruits dans un incendie, après avoir perdu son épouse à quelques jours de son installation dans leur nouvelle maison, il avait, malgré tout, trouvé la force de s'y installer seul, bien aidé par ses amis et voisins.

Leur souvenir marquera encore longtemps nos esprits.

### Un petit mot du Club des Aînés

*Jeanne Rose Girerd nous a quittés.*

*Pendant de nombreuses années, elle a été un des piliers du club de jeux. Passionnée de coinche, pour rien au monde elle n'aurait loupé un mardi, ni laissé de côté sa joie de gagner.*

*C'est son choix qui a prévalu pour l'appellation du local mis à la disposition des anciens par la Mairie : «La salle du Bon temps» Quand nous avions des occupations moins sérieuses que les cartes, elle avait toujours dans sa poche un papier avec une histoire ou un poème à lire, et ne perdait jamais une occasion de s'amuser et de rire.*

*L'épicerie a fermé depuis quelques années ! Aujourd'hui l'épicière n'est plus ! C'est un moment de l'histoire du village qui disparaît Mais la mémoire demeure.*

*Adieu Jeanne, ou plutôt à bientôt, nous nous retrouverons pour une autre partie.*

*Ses amis du club*





## Le billet d'humeur de Jean

### Progrès technique et pouvoir d'achat.

*Sur les cinquante dernières années les besoins générés par les progrès techniques n'ont cessé d'augmenter, et la concurrence entre fournisseurs, de rendre plus prégnante l'évolution technologique (le plus souvent réalisée à des fins commerciales):*

- > Chauffage généralisé de toute l'habitation, utilisation d'énergie non domestique.
  - > Eau courante dont la consommation a décuplée avec l'usage des douches, bains, W.C, etc...
  - > Coûts croissants du traitement de l'eau potable et de l'assainissement des eaux usées.
  - > Electroménager consommateur d'énergie.
  - > Téléphonie fixe + mobile +Internet et services afférents.
  - > Télévision avec sa taxe à laquelle on ajoute bien souvent chaînes payantes, câble ou satellite.
  - > GPS.
  - > Produits alimentaires plus variés, plus élaborés et plus coûteux.
  - > Augmentation de la consommation des produits d'entretien : lessives, ....
- > Augmentation des emballages, traitements des déchets.
  - > Exigences des enfants plus grandes en matière de fournitures scolaires, de vêtements, de jeux et d'occupations sportives payantes.
  - > Augmentation des moyens de transports mécanisés : vélomoteurs, motos, autos dont les budgets vont croissants : carburants, contrôles, entretien, péages divers, assurances etc...
  - > Augmentation du coût des loisirs, des vacances, des voyages.
  - > Assurances et coûts de la sécurité.
  - > Prix du logement tant à l'acquisition qu'à la location et des impôts locaux et taxes correspondants.

*Faites la somme de toutes ces dépenses, (dont vous n'avez pas toujours la maîtrise), et vous serez étonnés de voir combien votre capacité d'achat a augmenté en 50 ans et en particulier comment la part des charges fixes, imposées ou acceptées, s'est accrue en quelques années: logement, edf, eau, gaz, impôts locaux, téléphone, assurances....*

*Pour beaucoup, ces dépenses cor-*

*respondent au prix à payer pour plus de confort, plus de sécurité, plus de santé, plus de loisirs. Malheureusement à côté des réponses à ces besoins vitaux ou nécessaires, il devient évident que le marché s'appuyant sur l'évolution permanente des techniques, du progrès et de la recherche concourt à la création de nouveaux « besoins », aidé en cela par un matraquage publicitaire permanent.*

*Il va de soi, que la course à la satisfaction de ces « besoins », dont la vitrine de propositions ne cesse de s'agrandir, nécessite de disposer d'une capacité d'achat de plus en plus élevée. Or l'indice des prix qui sert de référence pour les revalorisations salariales, pensions et indemnités rend compte de l'augmentation de prix d'un nombre d'articles définis mais ne rend pas compte du tout de la multiplication de l'offre ni de l'évolution des modes de vie.*

*En un mot : la machine à créer les besoins va plus vite que la machine pour les satisfaire. . .et que de ce fait elle entraîne les consommateurs qui ne savent résister aux sollicitations de la nouveauté, de la technologie et des gadgets, à s'endetter, voire se sur-endetter, et rejoindre au premier accroc de la vie la population des «nouveaux pauvres».*



Alors, on peut être tenté de dire : il suffit d'augmenter le pouvoir d'achat (sous entendu les salaires). En fait ce n'est pas si simple et ce pour deux raisons :

- la première est que, en augmentant les coûts de production et les prix de fabrication et partant les prix de vente, on annule rapidement les effets positifs de cette hausse. Mais surtout à terme on diminue notre compétitivité sur les marchés internationaux et on accélère la délocalisation car la capacité d'achat se tourne tout naturellement vers les produits les moins chers.
- On se lance ainsi dans une fuite en avant, car la possibilité de satisfaire ses envies s'accroît moins vite que le champ des propositions que la publicité se charge de nous ouvrir;
- la deuxième est que cette course à la consommation absorbe de plus en plus les ressources de la planète et épuise progressivement ce qui n'a pas un caractère renouvelable : minerais, pétrole, charbon, ... et déséquilibre le système écologique : raréfaction de l'eau, pollution de l'air, accumulation des déchets etc. On ne peut ignorer que ce risque s'accroît exponentiellement car les pays émergents revendiquent ou revendiqueront leurs droits au même niveau de vie. Il semble

donc déraisonnable d'espérer sortir de la satisfaction des « besoins » par cette fuite en avant.

Il est impératif de chercher une autre voie il nous faut choisir entre le possible et le réalisable, entre l'envie et la maîtrise du désir. Certes avec le progrès technique et technologique on peut tout imaginer, tout espérer : vaincre la maladie, prolonger la vie, oublier les calamités naturelles, vouloir tout connaître, tout essayer dans une société sans risque et sans contrainte, mais aussi on veut ignorer les effets secondaires de tout progrès lorsque les esprits n'y sont pas préparés ou que l'organisation de la société n'est pas adaptée<sup>(1)</sup>.

Dans ce domaine la publicité, les journaux, la télévision à travers les émissions sur des voyages et des vacances idylliques, le luxe de la vie des stars et des vedettes, les fastes des gens de pouvoir et autres nous présentent sans cesse un monde inaccessible à la plupart d'entre nous, risquant de transformer le rêve en frustration. Il faut beaucoup de sagesse pour garder la tête froide pour ne pas céder à l'envie. Messieurs les journalistes devraient prendre conscience que l'image qu'ils donnent de la société occidentale est reçue dans les pays émergents et que tous ces peuples, pour beaucoup sous-ali-

mentés n'attendent pas des siècles pour réclamer leur part au banquet.

Le choix sera difficile et douloureux car il remettra en cause nos comportements et sans doute notre mode de vie : accepter de ne plus avoir tout, tout de suite, réapprendre que le bonheur n'est pas dans la réalisation du désir, qu'il existe des façons de vivre sans surconsommer le patrimoine naturel, que savoir refuser un caprice à son enfant c'est savoir le préparer à sa vie d'adulte et que savoir se refuser la possession du dernier gadget Hi-Tech c'est aussi être responsable.

Il faut se faire une raison la civilisation de consommation a fait son temps.

Jean Poirier  
Dullin, le 2 février 2007

<sup>(1)</sup> En même temps il faut repenser le modèle économique ainsi que les rôles de l'entreprise et rappeler avec force que les gains de productivité et de résultats ont pour origine non seulement les investissements mais également, la main d'œuvre, la recherche, les fournisseurs, et les clients. Une redistribution équitable serait facteur de progrès.

# Numéros Utiles...

## Services d'urgence

- > Samu : 15
- > Pompiers : 18
- > Gendarmerie : 17
- > Centre anti-poison :  
01 72 11 69 11

## Médecins

Dr Aymoz : 04 79 28 79 85  
Dr Klopfenstein : 04 79 28 72 80  
Dr Somville : 04 79 36 06 71  
Dr Chavet : 04 79 70 84 22

## Cabinet d'infirmières

Novalaise : 04 79 28 72 71  
La Bridoire : 04 76 31 21 13

## Ostéopathe

Novalaise  
V. Barnave : 04 79 33 51 42

## Vétérinaire

Novalaise  
J.H. Le Dall : 04 79 28 76 50

## Kinésithérapeutes

Pascal Claire : 04 79 28 77 78  
Paul Mercy : 04 79 70 18 46

## Pharmacies

Novalaise : 04 79 28 70 26  
La Bridoire : 04 76 31 12 05

## Taxis

Alt Charly Taxi : 04 79 36 03 44  
Brunier-Collet : 04 79 28 75 52

## Déchetterie

Novalaise  
> Du 1er octobre au 31 mai :  
lundi, mercredi : de 13h30 à 18h  
samedi : de 8h30 à 12h et de  
13h30 à 18h  
> Du 1er juin au 30 septembre :  
lundi : de 13h30 à 18h,  
mercredi et samedi :  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

Elle accepte ferraille, papiers,  
piles, batteries, pneus, huiles,  
gravats, branchages...  
Les déchets de tonte ne sont  
plus acceptés.

## Consultation architecturale

04 79 28 70 38  
Uniquement sur rendez-vous  
en mairie de Novalaise  
le 2e lundi de chaque mois

**La Poste** Lépin-le-Lac  
04 79 36 00 00

## EDF (sécurité dépannage)

0 810 333 073

## ADMR

bureau route du lac à Novalaise  
04 79 28 78 82

## Communauté de Communes (CCLA)

04 79 28 78 64 - [www.ccla.fr](http://www.ccla.fr)  
Maison du Lac Cusina  
73470 Novalaise  
[ccla@ccla.fr](mailto:ccla@ccla.fr)

## SNCF

08 36 35 35 35

## Syndicat des Eaux du Thiers St Alban de Montbel

04 79 36 02 18  
ou 06 83 40 74 43

## Office de tourisme

04 79 36 00 02  
[aiguebelette.tourisme@wanadoo.fr](mailto:aiguebelette.tourisme@wanadoo.fr)  
[www.lac-aiguebelette.com](http://www.lac-aiguebelette.com)

## Allo service public

tél. 39 39  
La première réponse à vos ques-  
tions administratives

## Numéro national contre la maltraitance

tél. 39 77  
Ce numéro national unique s'adresse  
aux personnes âgées et aux per-  
sonnes handicapées victimes mais  
aussi témoins de situations de mal-  
traitance. Du lundi au vendredi, de 9h  
à 19h, une équipe composée de psy-  
chologues, travailleurs sociaux et ju-  
ristes vous apporte écoute, conseils et  
soutien (coût d'un appel local depuis  
un téléphone fixe).

## Centre des finances publiques d'Aix les Bains

Services des impôts des particuliers  
9 avenue Victoria, BP 453  
73014 Aix les bains  
tél : 04 79 35 76 00  
fax : SIP 04 79 34 14 47  
[sip-sie.aix-les-bains@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sip-sie.aix-les-bains@dgfip.finances.gouv.fr)

## Centre des finances publiques de Chambéry

Services des impôts des particuliers  
51, avenue de Bassens  
73018 Chambéry cedex  
tél : 04 79 70 72 03  
fax : SIP 04 79 60 40 68  
[sip.chambery@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sip.chambery@dgfip.finances.gouv.fr)



## La CCLA a déménagé

Vous pouvez nous rencontrer  
dans nos nouveaux locaux,  
à la Maison du lac.



## Recensement de la population

Population légale en vigueur à  
compter du 1er janvier 2014  
sur la Commune de Dullin :  
**404 habitants**



## BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouverture :  
mercredi > de 10 h à 11 h  
et vendredi > de 18 h à 19 h

## OUVERTURE et PERMANENCES MAIRIE DE DULLIN

Horaires d'ouverture  
du secrétariat au public :  
lundi, mercredi > de 14 h à 18 h  
et vendredi > de 13h45 à 17h45

Permanence du Maire et/ou des adjoints sur rendez-  
vous en semaine en contactant le Maire au  
04 79 36 08 84 ou la mairie au 04 79 36 01 88.

Tél/fax Mairie : 04 79 36 01 88  
E-mail : [dullin.com@wanadoo.fr](mailto:dullin.com@wanadoo.fr)  
<http://dullin.free.fr>



**Le Noël  
des enfants**  
le 11 janvier 2014



**Le concours  
de belote**  
le 30 novembre



**Le Boudin  
à la chaudière**  
les 26&27 octobre



**Concert de  
Michaël Grégorio  
à Lyon**  
le 8 novembre



**La Fête  
du Village**  
le 4 août



